

La formation
d'Assistant de Service Social
est proposée dans nos établissements de :

L'Ain

48 rue du Peloux
01000 Bourg-en-Bresse

La Loire

42 rue de la Tour de Varan
42704 Firminy CEDEX

La Haute-Savoie

1Bis Boulevard du Fier
74002 Annecy CEDEX

Toutes les infos sur l'entrée en formation :

▶ **N°Cristal** 09 71 00 71 72

APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30

ou par courrier électronique :

concours@enseis.fr



École Nationale des Solidarités,
de l'Encadrement
et de l'Intervention Sociale



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



École Nationale des Solidarités,
de l'Encadrement
et de l'Intervention Sociale

**Assistant de
Service Social**
DIPLOME D'ÉTAT
DE NIVEAU 6

DEASS

Un métier d'accompagnement au plus près des familles et des personnes

L'Assistant de Service Social (ASS) est un professionnel de la relation d'aide. Il intervient auprès de personnes rencontrant des problèmes socioéconomiques et s'adresse à des publics variés dans les champs de l'insertion sociale et professionnelle, de la santé, du logement, des relations familiales, du handicap. Il mène des interventions auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, et personnes âgées, cet accompagnement social permet aux personnes concernées d'être actrices de leur pouvoir d'agir. Il crée les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes développent et renforcent leurs liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

L'ASS agit dans une approche individuelle et globale auprès des personnes pour :

- Favoriser leur accès aux droits.
- Améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel.
- Développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société.
- Mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

Débouchés et domaines d'intervention

Dans les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, plus de 45000 assistants de service social sont employés par :

- Les collectivités locales (départements et communes).
- L'État (ministère chargé des affaires sociales, de l'éducation nationale, de la justice...).
- Des associations du secteur sanitaire et social.
- Des établissements publics (hôpitaux...).
- Les organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraite).
- Des entreprises industrielles et commerciales privées ou publiques.

Et de nombreuses possibilités d'évolution de carrière !



Possibilité
de double
diplômation
en partenariat
avec l'Université
Jean-Monnet :
DEASS + licence
en Sociologie ou
en Sciences de
l'éducation.

Objectifs de la formation

- Acquérir les compétences professionnelles permettant de s'adapter aux évolutions sociétales et à la pratique du travail social d'aujourd'hui.
- Acquérir des connaissances en législation, politiques sociales et dispositifs nécessaires pour accompagner les personnes à l'accès aux droits.
- S'approprier les techniques relationnelles et de communication afin de développer la capacité à travailler la relation d'aide auprès des différents publics et dans la diversité des contextes professionnels.
- Développer les compétences pour travailler en équipe, en partenariat et en réseau.

Blocs de compétences

BC1 : Concevoir et conduire un accompagnement social global favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie (504 heures).

BC2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504 heures).

BC3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252 heures).

BC4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245 heures).

Méthodes pédagogiques

Alternance des méthodes expositives, interrogatives et actives (cours magistraux, travaux dirigés, coopération et collaboration par groupes, ateliers de mises en situations concrètes, étude de cas, conduite de projets) et mise en pratique des apports théoriques et méthodologiques (stages / alternance intégrative).

Modalités d'évaluation et de certification

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'État d'Assistant de Service Social délivré par le Ministère chargé de la Solidarité et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La certification est enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles.

Pré-requis

Baccalauréat ou diplôme équivalent.

Dispositifs d'accès

- La voie directe (en fonction de la situation financière de l'étudiant ou de sa famille, des bourses d'étude peuvent être attribuées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes).
- La voie de l'alternance : contrat d'apprentissage.
- La voie de la formation continue.
- La voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Pour les cas particuliers de financement, nous contacter.

Durée de la formation

3 ans, dont :

- 1517 heures de formation théorique
- 1925 heures de formation pratique (stage ou employeur).

Les textes réformant ce diplôme pour la rentrée 2026 ne sont pas encore tous parus : les informations seront mises à jour régulièrement sur notre site internet.

Comment entrer en formation :

L'entrée en formation se fait sur sélection.

L'inscription et la saisie du dossier se font sur :



Suite à cette inscription, les candidats sont convoqués à une épreuve orale d'admission organisée par l'ENSEIS, permettant d'évaluer leurs aptitudes et leur motivation.

Les candidats **ayant signé** un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sont admis de droit en formation et ne passent donc pas d'entretien de sélection.

Les dates et règlement d'admission, les modalités des épreuves et les coûts sont consultables sur Parcoursup ainsi que sur notre site internet :